



Zoom sur "Non au harcèlement"

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS
APPELEZ LE

3020

Service & appel
gratuits

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Le **9 novembre 2017** aura lieu la 3^{ème} Journée nationale pour dire "Non au harcèlement", consacrée cette année aux cyberviolences et au cyberharcèlement : pour vous aider à aborder ce thème, vous pouvez vous appuyer sur [le guide pédagogique 1^{er} degré](#).

[En savoir plus sur le harcèlement](#)

Référente départementale : Mme Mireille Pascaud, IENA, 02-36-08-20-74, ce.iena-mat18@ac-orleans-tours.fr

5^{ème} édition du Prix "Non au harcèlement"

[BO n°28 du 31 août 2017](#)

Lancé en 2013, le prix "Non au harcèlement", organisé par le Ministère de l'Education nationale, avec le soutien de la MAE, a pour objectifs de :

- sensibiliser enfants et adultes au harcèlement à l'école et au cyberharcèlement ;
- donner la parole aux enfants et aux jeunes en les rendant acteurs de la prévention ;
- inciter à la mise en place de projets pérennes dans les écoles, établissements et structures concernées.

Les élèves sont invités à réaliser un support de communication qui accompagne le projet de lutte contre le harcèlement qu'ils souhaitent mener dans leur établissement. Ils peuvent choisir entre 2 supports : une affiche (slogan et lisibilité à 2 ou 3 mètres) ou une vidéo (2 minutes maximum). Les productions sont à envoyer à la [référente académique](#) **avant le 26 janvier 2018**.

Les récompenses :

- un prix académique "coup de cœur" d'un montant de 1000 € ;
- un prix national d'un montant de 2000 €, pour chaque tranche d'âge (3 catégories : Cycle 3, Cycle 4 et Lycée) et pour chaque support (2 supports : affiche et vidéo) ;
- un prix spécial "harcèlement sexiste et sexuel", pour chaque tranche d'âge (2 catégories : cycle 4 et Lycée) ;
- un "Prix Cyber" d'un montant de 2000 € ;
- un prix "mention coup de cœur des élèves" d'un montant de 2000 € ;
- un prix "mention coup de cœur des professionnels de la communication", retravaillé par les équipes de Youtube et Rose Carpet, afin de servir de support de communication de la campagne ministérielle 2018 de mobilisation contre le harcèlement.

[En savoir plus \(règlement, tutoriels, lauréats 2017...\)](#)

[Note départementale](#)

Lu aux BO n°33 et n°34 des 5 et 12 octobre 2017

[BO n°33](#)

[BO n°34](#) : [Agrément des intervenants extérieurs aux activités physiques et sportives](#) ; [Encadrement des activités physiques et sportives](#) ; [Enseignement de la natation](#)

Ressources et actualités

Nationales :

- [ELA : Mets tes baskets et bats la maladie \(du 16 au 31 octobre 2017\)](#)

Départementales :

- [Félicitations à l'école de Bannegon pour son projet "Les poules à l'école" financé grâce à la plateforme Trousse à projets](#)

[Actions éducatives et culturelles :](#)

- [Prix Perrin de Brichambaut \(projet sur le thème de la météorologie et du climat, avant le 31 mai 2018\)](#)
- [Concours de Scrabble scolaire \(avant le 30 novembre 2017\)](#)
- [Concours "Nous autres 2018" \(Education contre le racisme, inscription avant le 29 novembre 2017\)](#)
- [Lettre d'informations Sciences – octobre 2017](#)

[DSDEN](#)

[PIA](#)

[Maternelle](#)

[ASH](#)

[Direction d'école](#)

Informations des circonscriptions

[Bourges 1](#)

[Bourges 2](#)

[Cher Nord](#)

[Saint-Amand](#)

[Vierzon](#)